

réunion du même genre qu'ils ont tenue dans l'hiver de 1877—alors qu'ils rendirent à l'honorable député de Lambton une visite qu'il n'a pas sans doute oubliée—était beaucoup plus nombreuse et beaucoup plus significative sous ce rapport.

Puisque l'on paraît avoir oublié la détresse qui existait à une date si rapprochée de nous, je vais citer un témoignage fort désintéressé, un témoignage irrécusable, celui d'un des candidats libéraux aux dernières élections d'Ottawa.

Écoutez ce que disait monsieur C. W. Bangs à l'assemblée même où il acceptait la candidature des mains du parti libéral :

“L'hiver dernier (1877-78), je me rendis auprès de monsieur Mackenzie, en ma qualité de maire, et je lui exposai la malheureuse condition de la population d'Ottawa. Monsieur Mackenzie me répondit qu'il ferait tout en son pouvoir pour lui venir en aide, et sans cela je ne sais trop ce qu'il serait advenu.

“Chaque matin, lorsque je me rendais à l'hôtel de ville, il me fallait rencontrer vingt à cent hommes, demandant de l'assistance, des hommes qui voulaient travailler et dont les familles souffraient de la faim. Quelques-uns de ces hommes n'étaient pas en état de gagner 25 centins par jour, cependant je les envoyais à monsieur Henderson, le surintendant des travaux du gouvernement, qui souvent ne tardait pas à venir me dire : “N'envoyez pas une autre bande qui ne peut rien faire.” Mais je lui répondais : “Ces hommes sont dans la plus profonde misère et doivent être tout autant soulagés par le gouvernement que par la ville.”

Et voilà quelle était la prétendue prospérité qui existait à Ottawa, sous l'administration précédente, de l'aveu même d'un candidat libéral ! Certes, il y a loin de là à l'âge d'or. Après une pareille déclaration, il nous est facile de voir combien est peu exacte l'assertion du chef de la gauche que la détresse actuelle—dernier reliquat de son ministère—est sans précédent.

Je vais aborder maintenant un autre point qui intéresse à un haut degré mes électeurs, qui intéresse à un haut degré les habitants de la vallée de l'Outaouais, qui intéresse, je devrais dire, le pays tout entier. L'une des principales objections que l'on a soulevées contre la politique nationale, lorsqu'elle fut d'abord soumise à cette Chambre ; l'une des principales objections que l'on a fait valoir contre

cette politique, dans la presse et sur les hustings, dans la dernière campagne électorale—et cette objection on l'a également répétée sur tous les tons à la dernière session, est qu'un tarif protecteur aurait pour effet de ruiner entièrement le commerce de bois. Cette industrie étant l'une des plus importantes du pays ; cette industrie étant la principale industrie de la vallée de l'Outaouais ; cette industrie employant chaque année environ 50,000 personnes et dépensant des millions, pareille objection pouvait être de nature à impressionner l'esprit public dans un sens défavorable à la politique nationale. Mais grâce à son bon sens, et non par suite de son ignorance, comme l'a dit l'honorable député d'Huron-Centre, la population n'a pas voulu ajouter foi à ceux qui formulaient cette objection ; elle était d'avis que le commerce du bois ne pouvait pas être plus stagnant qu'il ne l'a été durant le règne libéral, et elle donna un chaleureux appui à la politique nationale, presque chaque comté de la région de l'Outaouais élisant des conservateurs à de fortes majorités—le comté de l'Ottawa seul donnant 1624 voix de majorité à son digne représentant. A ce sujet, on ne lira pas sans intérêt, la déclaration suivante faite à la dernière session par l'honorable député d'Huron-Centre, dans un discours sur le tarif :

“Ce tarif va bouleverser tout le commerce, toutes les affaires du pays. Prenons, par exemple, le commerce de bois, qui emploie de 45,000 à 50,000 hommes et fait vivre leurs familles. Ce commerce court le plus grand danger, car il est impossible de dissimuler à la Chambre le fait qu'un droit additionnel de 30 à 40 centins sur le bois manufacturé contribuera beaucoup à porter un coup fatal à cette industrie, qui sera paralysée pour un certain temps du moins. Ceux qui savent combien la dépression dans le commerce du bois a contribué à la dépression générale au Canada comprennent l'importance qu'il y a à ce rendre d'abord la prospérité au commerce de bois, si toutefois il est au pouvoir du gouvernement de donner la prospérité à une industrie... Ce qui est vrai du commerce de bois est vrai des pêcheries, du commerce de transport et des intérêts agricoles.”

A l'en croire, ce tarif devait donc porter un coup fatal à toutes les industries du pays, y compris l'industrie forestière, Eh ! bien, quel a été le résultat de la lugubre prédiction de cet honorable monsieur, digne émule de la fameuse Cassandre, de Troie, qui fut la prophète de malheur de sa patrie ? Laissez-moi vous dire que